

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

222e SEANCE

BALE, LE MARDI 9 FEVRIER 1988 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux des 220e et 221e séances.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de janvier et des premiers jours de février 1988.
- IV. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Répartition des frais du Secrétariat du Comité pour l'année 1987(2).
- V. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à leur arrivée à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Une courte note sera distribuée avant la séance.